



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 28 mars 2024 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Séverine BUSSON, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Laurence MOLINARI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-France MICOUD, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET, Mélanie SCHLATTER, Nancy LE FOLL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Nadia CARCASSET (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Brahim OUAREM (pouvoir à Frédéric PETITTA), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Brigitte JAUNET (pouvoir à Laurence MOLINARI), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc LE MEUR), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Mohammed ZAOUI), Patricia BARTOLI (pouvoir à Karla AREL), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jérémy SIMON (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Alice SEBBAG), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Nancy LE FOLL), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thierry BESSE (pouvoir à Quentin CHOLLET).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 26
représentés : 13
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Franck CHAUVEAU est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

Délibération n°24-35

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

- | | |
|------------|--|
| N° 2024/33 | Résiliation des contrats avec la société Culligan |
| N° 2024/29 | Avenant au contrat d'habitation précaire - 1 ave Emile Zola |
| N° 2024/30 | Avenant au contrat d'habitation précaire - 24 rue de l'Orangerie |
| N° 2024/18 | Contrat avec Valérie GERMAIN pour les bals des seniors - Année 2024 |
| N° 2024/52 | Signature d'un contrat avec Staries Show - Repas des distributeurs du Votre Ville |
| N° 2024/24 | Maîtrise oeuvre agrandissement du dojo Bailo - Acte modificatif n°1 |
| N° 2024/32 | Prestation d'entretien des locaux communaux avec besoin de matériels spécifiques - Hercule Insertion |
| N° 2024/49 | Extension de périmètre du logiciel de suivi énergétique - Signature du contrat |
| N° 2024/19 | Dénonciation du bail pour un bien situé 139 bis route de Corbeil |
| N° 2024/25 | Convention de partenariat avec le Sessad Confluences |
| N° 2024/28 | Convention d'intervention avec Catherine MESSIER FAURE |
| N° 2024/51 | Contrat avec Madame Aude EHRHARDT - Musicothérapeute |
| N° 2024/14 | Convention de partenariat avec l'Association Lion's Club |
| N° 2024/26 | Convention de partenariat l'Espace Photo |
| N° 2024/27 | Contrat avec le Carré Magique -Fête des Mômes |
| N° 2024/35 | Contrat avec le Cirque Ovale pour la Fête des Mômes |

- N° 2024/34 Convention de partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération - Saison 2024
- N° 2024/46 Demande de subvention auprès de la DRAC Ile-de-France - Un Eté Culturel
- N° 2024/47 Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France - Nouveau format du Festival Républicain
- N° 2024/48 Demande de subvention auprès du Département - Essonne Mali Festival
- N° 2024/21 Contrat avec la société Nerolia - Fête des Plantes
- N° 2024/53 Cession de véhicules - Année 2024
- N° 2024/36 Formation du personnel avec la Ligue de l'Enseignement
- N° 2024/37 Formation du personnel avec EFPR
- N° 2024/38 Formation du personnel avec CEGAPE
- N° 2024/39 Formation du personnel avec l'Association Trafikandars
- N° 2024/40 Formation du personnel avec AROEVEN
- N° 2024/41 Formation du personnel avec Impact Défense Training
- N° 2024/42 Formation du personnel avec les Secouristes de la Croix Blanche
- N° 2024/43 Formation du personnel avec IFAC
- N° 2024/45 Formation du personnel avec ACFV Consultant
- N° 2024/31 Convention régissant l'installation d'une antenne prenant appui sur le bâtiment rue d'Alembert

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



ajouté sur le site de la ville le : 30 avril 2024

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20240404-24-35-A1
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024